

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 05-399-1930 portant classement des payeries coloniales et organisation de leur personnel.

n° 05-399-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 février 1930

Numéro JO
n° 399 du 01/02/1930

Date du numéro
1 février 1930

VISAS

Vul l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vul l'arrêté interministériel du 26 octobre 1929, portant classement des payeries coloniales et organisation de leur personnel,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la colonie de la Côte française des Somalis l'arrêté interministériel du 26 octobre 1929 portant classement des payeries coloniales et organisation de leur personnel. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et insère au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.